

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
N°07-2025**

Arrêté portant permis de stationnement

Le Maire de la commune de COULOMMES

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande de l'Entreprise MG SILVA Madame MACHADO PERREIRA Daniela sise 35 Grande Rue 77580 COULOMMES en date du 26 Avril 2025 qui souhaite effectuer le ravalement la maison, et donc poser un échafaudage au 35 Grande Rue 77580 COULOMMES en occupant temporairement le domaine public.

Considérant la déclaration de travaux DP0771302200006 ayant pour objet le ravalement sur les trois façades ton blanc cassé et détournage des fenêtres en blanc de la maison avec avis favorable en date du 29 Août 2022

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE

Article 1. à compter du 15 Mai 2025 et pour toute la durée des travaux, l'Entreprise MG SILVA sise 35 Grande Rue 77580 COULOMMES est autorisée à poser un échafaudage et à procéder au ravalement de la façade de la maison 35 Grande Rue 77580 COULOMMES

Article 2. Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes

- Les dépôts de matériaux devront être faits de manière à ne pas entraver l'écoulement des eaux pluviales.

- D'une manière générale, les travaux devront être réalisés de manière à apporter un minimum de gêne à la circulation publique.

Article 3. La signalisation sera mise en place par le permissionnaire

Article 4. L'Entreprise MG SILVA occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 5. Monsieur le commandant de gendarmerie est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé et copie transmise à Monsieur le Sous-Préfet

Coulommès, le 26 Avril 2025

Madame Le Maire

Françoise BERNARD



REÇU EN PRÉFECTURE

Le 29/04/2025

Application agréée E-legalite.com

DP 2200006.
du 23 Août 2025

0770665952

(2027)
(2023)

Fait à Coulommès le 26/04/25

Je soussigné M^{me} Machado Pereira Daniela,
vous informe que la société A6 Silva construction
interviendra à partir du 15 mai 2025 pour
faire le ravalement de façade.

Cordialement

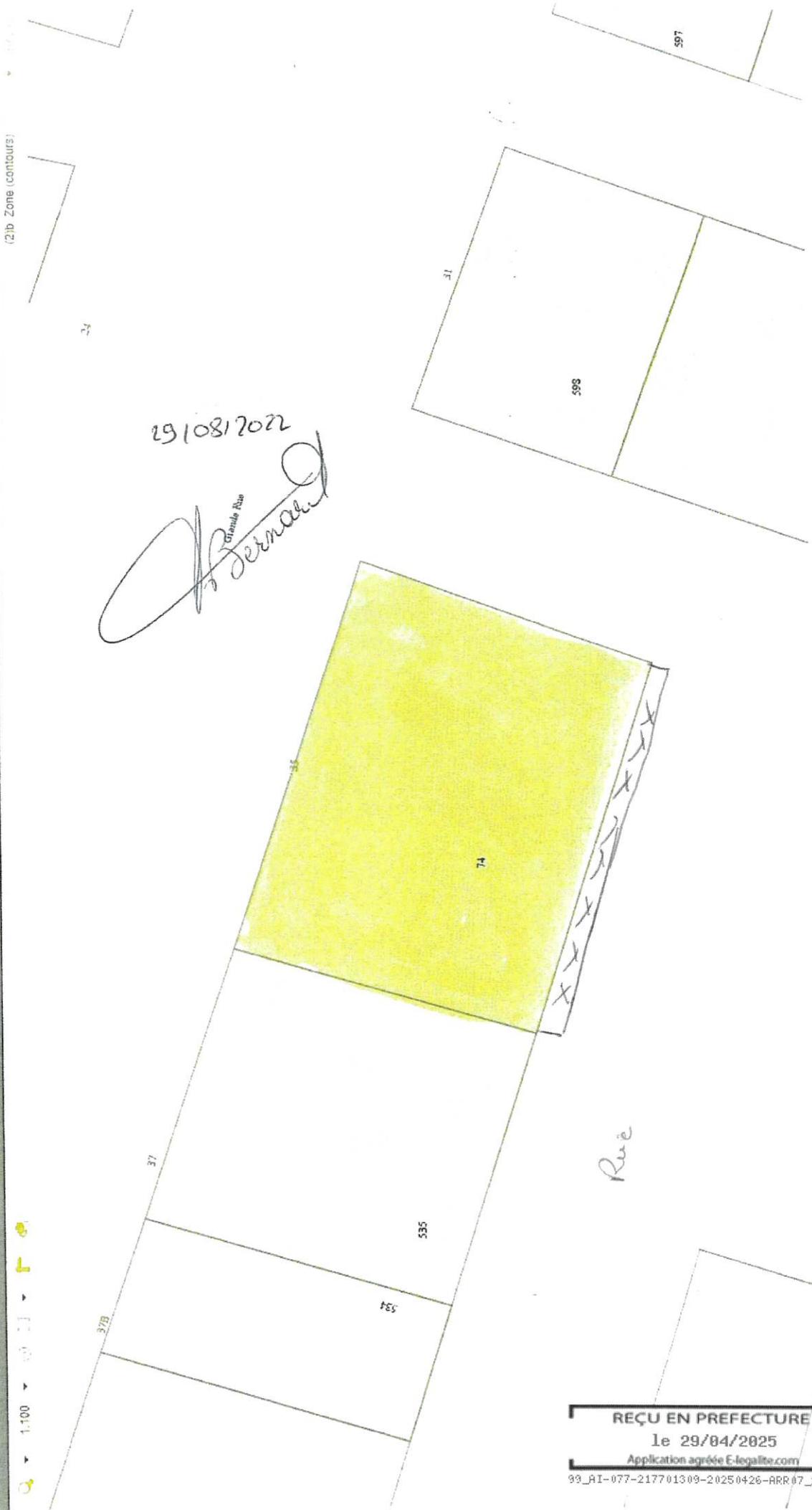
Daniela Pereira

REÇU EN PREFECTURE

le 29/04/2025

Application assemblée E. Hespelle.com

99_AI-077-217701309-20250426-ARR07_25-AI



REÇU EN PREFECTURE
le 29/04/2025
Application agréée E-legalite.com